UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR | DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Division des personnels BIATSS
Service de Gestion de gestion des concours
et campagnes

Arrêté

Portant nomination de la Commission de sélection des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi pour le recrutement d'un technicien de recherche et de formation de classe normale.

Le Président d'Université Côte d'Azur,

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'État ;
Vu la loi n°87-517 du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés ;
Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique ;
Vu l'arrêté du 02 avril 2025 autorisant, au titre de l'année 2025, l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces concours ;

ARRÊTE

Article 1 : **Sont nommés membres de la Commission de sélection des Bénéficiaires de l'Obligations d'Emploi en vue d'une titularisation en qualité d'Assistant Ingénieur**, branche d'activité professionnelle J (Gestion et pilotage), emploi Assistant en gestion administrative, au titre de l'année 2025, à Université Côte d'Azur :

Mme Lydie FORLIN, **Présidente de la Commission**, Directrice Adjointe des Affaires Financières, Université Côte d'Azur ;
M. Pierre CRESCENZO, Vice-président Politique Handicap, Université Côte d'Azur;
Mme Anne BRISSWALTER, Responsable DRH-MISSION HANDICAP Référente handicap, Université Côte d'Azur;
M. Stéphane MARTINEZ, Responsable Fonctionnel Système d'Information Financier et Comptable, Université Côte d'Azur ;
M. Yann BYWALSKI, Directeur Administratif du Campus Pasteur, Université Côte d'Azur ;

Article 2 : La Direction générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté

Fait à Nice, le mercredi 14 mai 2025.

Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation
La Directrice des Ressources Humaines

Pauline ROBINEAU